



INSCRIPTION 2020 - 2021

En présence des professeurs de musique :

SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2020

de 10h00 à 12h00, salle du Conseil Municipal à LACAPELLE-MARIVAL

SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2020

de 14h00 à 15h00, école de musique à LATRONQUIERE

de 15h30 à 16h30, Espace la Grange à SOUSCEYRAC-EN-QUERCY

Leyme, le 13 août 2020

Bonjour,

L'école de musique Ségala-Limargue propose :

- ⇒ de l'éveil musical pour les tout-petits (*dès 3 ans*) : approche sensorielle et ludique de la musique, des percussions, de la polyrythmie, etc.
- ⇒ l'enseignement d'instruments : accordéon, basse, batterie, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, chant, violon et violon traditionnel
- ⇒ des cours collectifs de formation musicale
- ⇒ un atelier musiques actuelles / groupe de rock
- ⇒ un atelier jazz
- ⇒ une chorale adultes
- ⇒ un atelier Musique Assistée par Ordinateur (*MAO*)
- ⇒ une chorale enfants/ados



Les cours débuteront la semaine du 7 septembre 2020

La participation financière est différenciée suivant l'appartenance ou non (*domiciliation*) à une collectivité / commune contribuant au financement de l'école de musique (*présente dans le dossier d'inscription*)



Pour les élèves de moins de 18 ans, deux tarifications sont appliquées en fonction du quotient familial (*cf. grille de tarifs ci-jointe*). Pour cela, nous vous demandons de produire un justificatif pour pouvoir effectuer, au moment de votre inscription, le calcul du tarif correspondant à votre situation (*justificatif du quotient familial*).

Nous vous invitons donc à venir vous inscrire ce jour, munis des documents joints (*fiche d'inscription et autorisations parentales*) complétés et signés et de votre participation financière.

N'oubliez pas les justificatifs nécessaires pour déterminer votre quotient familial afin d'appliquer le tarif qui vous correspond.

Pour les personnes déjà inscrites durant la saison 2019-2020, votre participation à l'école de musique pour la saison 2020-2021 sera minorée de 25% compte tenu des événements liés à la crise sanitaire.

Location d'instruments

L'école de musique possède plusieurs instruments de musique qu'elle peut louer en fonction de leur disponibilité !

Pour toute information : Accueil ASL au 05.65.38.98.17
Frédéric NIMAL au 06.84.35.62.54

Avec nos cordiales salutations,

Jean-Yves LANDAS,



Directeur
Association Ségala-Limargue.



Nos réf : 562.20/E. Musique/JYL/CL/PFG
Dossier suivi par Cathy LABARTHE et Pauline FAURIE-GREPON